



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'OISE

Canton de Pont Sainte Maxence
Arrondissement de Clermont

Nombre de Membres

- en exercice : 19
- présents : 14
- ayant donné procuration : 2
- votants : 16
- absents excusés : 1
- absents : 2

Date de Convocation :

jeudi 11 décembre 2025

Date d'Affichage :

jeudi 11 décembre 2025

Envoyé en préfecture le 18/12/2025

Reçu en préfecture le 18/12/2025

Publié le 18/12/2025

ID : 060-216005330-20251216-029-DE

SLOW

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE RIEUX**

Séance du 16 décembre 2025 à 19h30

L'an deux mille vingt-cinq, le 16 décembre à 19H30, le Conseil Municipal de la commune de Rieux régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Marc MOUILLESEAUX, Maire

Présents :

M. Marc MOUILLESEAUX, Maire - Mme Isabelle BERTRAND, M. Jean MADEC, Mme Valérie LEBOYER, M. Grégory CHARLET, Adjoints - Mme Ghislaine VETTOR, M. Sébastien SIMON, Mme Corinne FABLET, M. Thomas DIAS MARCELINO, M. Frédéric MISKOWICZ, Mme Véronique DRIEU, Mme Djila FERGANE, M. David COUVELARD, M. Laurent FOLKMANN, Conseillers

Absent(s)(es) excusé(s)(es) ayant donné pouvoir :

Mme Denise SCHROBILTGEN a donné pouvoir à M. Marc MOUILLESEAUX, Mme Maryvonne BOUCHEZ a donné pouvoir à Mme Isabelle BERTRAND

Absent(s)(es) excusé(s)(es) :

M. Patrice ESCHENBRENNER

Absent(s)(es) :

M. Pierre TOMBOIS, M. Eric VAN DE VALLE

Secrétaire de séance : M. Jean MADEC

Délibération n° 2025/029

Objet : Approbation du procès-verbal de la réunion du 07 octobre 2025



MAIRIE de RIEUX

**PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE RIEUX
SÉANCE DU MARDI 07 OCTOBRE 2025**

Présents :

M. Marc MOUILLESEAUX, Maire - Mme Isabelle BERTRAND, M. Jean MADEC, Mme Valérie LEBOYER, M. Grégory CHARLET, Adjoints - Mme Ghislaine VETTOR, M. Sébastien SIMON, Mme Corinne FABLET, M. Patrice ESCHENBRENNER, Mme Maryvonne BOUCHEZ, M. Frédéric MISKOWICZ, Mme Véronique DRIEU, Mme Djila FERGANE, M. David COUVELARD, M. Laurent FOLKMANN, Conseillers

Absent(s)(es) excusé(s)(es) ayant donné pouvoir :

Mme Denise SCHROBILTGEN a donné pouvoir à M. Marc MOUILLESEAUX

Absent(s)(es) excusé(s)(es) :

M. Thomas DIAS MARCELINO

Absent(s)(es) :

M. Pierre TOMBOIS, M. Eric VAN DE VALLE

Secrétaire de séance :

Mme Isabelle BERTRAND

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 19H

La séance du conseil municipal s'ouvre avec la lecture de l'ordre du jour.

L'ordre du jour comporte 4 délibérations :

- Adoption du procès-verbal de la réunion du 26 juin 2025
- Transfert de la compétence GAZ au Syndicat d'Energie de l'Oise (SE60) - Présentation faite par M. MADEC
- Dossier de demande de subvention dans l'optique de faire l'acquisition d'un tracteur autoporté pour l'entretien des espaces verts de la commune – Exercice 2026 - Présentation et explication données par M. le Maire
- Hauteur du tarif d'adhésion à la bibliothèque au 1er novembre 2025 - Présentation et explication données par Mme BERTRAND

Monsieur le Maire présente également la décision n°1-2025 prise en août 2025, à la demande du Conseil Départemental de l'Oise pour une demande de subvention. Ce dossier de subvention concerne l'achat de matériel informatique à destination de l'école Jean Carette.

Monsieur le Maire explique également qu'il fut nécessaire de faire une demande de dérogation auprès de Conseil Départemental afin de pouvoir engager les dépenses liées à cet achat. En effet, lors d'une demande de subvention, nous ne sommes pas autorisés à engager de dépenses avant le retour d'acceptation de notre dossier. La demande de dérogation, si elle est acceptée, nous permet de passer outre cette interdiction.

Les dossiers DIVERS sont ensuite traités :

1 - Syndicat d'Energie de l'Oise (SE60) : Présentation du Rapport d'Activités 2024 par M. MADEC

2 - Service Mixte Oise-Aronde (SMOA) : Présentation du Rapport d'Activités 2024 par M. le Maire

3 - Syndicat Mixte du Département de l'Oise (SMDO) : Présentation du Rapport d'activités 2024 par M. MADEC

M. MADEC informe le conseil que les rapports d'activités sont téléchargeables sur les sites de chaque entité afin d'être consultables en ligne si besoin.

4 - Assurance Complémentaire Santé (mutuelle) : Obligation à compter du 1^{er} janvier 2026

M. le Maire explique le contexte

À compter du 1^{er} janvier 2026, nous avons obligation de participer financièrement aux frais d'assurance des agents pour la somme de 15 euros minimum mensuel.

Pour rappel la mairie participe déjà à **hauteur de 20% depuis janvier 2013**
(délibération 2012-33 du 30/10/2012)

Cette participation est versée directement à l'organisme concerné, la CMIP.

Pour un agent la participation de la commune est d'environ 18 euros.

Clôture de la séance : 20h15

Fait à Rieux, le 09 octobre 2025

Le secrétaire de Séance

Isabelle BERTRAND

Le maire

Marc MOUILLESEAUX

Vous êtes appelés à voter.

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Marc MOUILLESEAUX, Maire,

■ Vote

Votants	16
Pour	16
Contre	0
Abstention	0
Ne prend pas part au vote	0

■ Approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 07 octobre 2025.

Envoyé en préfecture le 18/12/2025

Reçu en préfecture le 18/12/2025

Publié le 18/12/2025

ID : 060-216005330-20251216-029-DE

SLOW

Fait et Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme.

Rieux, le 18 décembre 2025

Le Maire
Marc MOUILLESEAUX



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'AMIENS sis 14 rue Lemercier 80000 Amiens, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle elle est certifiée exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application telerecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr